

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 26 février 2024, à 19h00 au bureau municipal, au 1245, rue Principale.

Sont présents :

Mesdames les conseillères :

Messieurs les conseillers :

Jean-Philippe Bibeau
Pascale Boislard
François Gosselin
Diane Kirouac
Francis Lacharité

Est absent :

Nicolas Labbé

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dominique Poulin. Monsieur François Gardner, directeur général et greffier-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance extraordinaire est ouverte à 19 h 00.

2024-02-46 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la présente séance extraordinaire a été transmis à chacun des conseillers municipaux de la Municipalité de Saint-Albert par courriel le 20 février 2024;

Sur une proposition du conseiller, M. Francis Lacharité, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvert l'item varia.

Adoptée

2024-02-47 Achat d'un camion municipal

CONSIDÉRANT que le camion municipal acheté en 2010, propriété de la municipalité, présente un usage avancé;

CONSIDÉRANT qu'après avoir demandé des soumissions auprès de Dubois Méthot Chevrolet et Laquerre Chrysler inc. de Victoriaville, l'offre présentée par Dubois Méthot Chevrolet de Victoriaville au coût de 77 555,45 \$, taxes incluses, s'avère la plus intéressante;

Sur une proposition de la conseillère, Mme Pascale Boilard, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Albert procède à l'achat de ce camion neuf de marque Chevrolet Silverado 2024;

QUE le financement du véhicule sera assumé à même le fonds général de la Municipalité de Saint-Albert;

QUE la Municipalité va répartir le coût de cet achat en amortissement sur une période de cinq ans à compter de 2025;

QUE le directeur général et greffier trésorier, M. François Gardner, soit autorisé à signer tout document relatif à cet achat.

Adoptée à l'unanimité

2024-02-48 Levée de la séance extraordinaire du 26 février 2024

Il est proposé par Mme Diane Kirouac de lever la séance extraordinaire du 26 février 2024 à 19 h 05.

Je, Dominique Poulin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*. »

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil

Dominique Poulin, maire

François Gardner,
Directeur général et greffier-trésorier